

Chambre des métiers de Nancy

Le sommaire de l'article

- *La chambre des métiers de Nancy : une longue histoire*
- *La chambre des métiers de Nancy aujourd'hui*
- *Les missions de la chambre des métiers de Nancy*
- *La chambre des métiers de Nancy et les apprentis*
- *La chambre des métiers de Nancy et les artisans*
- *La chambre des métiers de Nancy et l'avenir*

La Chambre des métiers de Nancy est une organisation professionnelle qui soutient les entreprises artisanales et industrielles de la ville de Nancy et de sa région. Elle leur fournit des services tels que l'aide à la création d'entreprise, la formation professionnelle, l'accompagnement à la digitalisation, etc. Elle compte plus de 2 000 entreprises adhérentes et emploie plus de 10 000 salariés. La Chambre des métiers de Nancy a été créée en 1883 par une loi du Parlement français. Elle a pour mission de défendre les intérêts des artisans et des commerçants de Nancy et de sa région. Elle gère également le Centre de formation des apprentis de Nancy.

La Chambre des métiers de Nancy est composée d'un conseil d'administration, d'un bureau exécutif et d'une assemblée générale. Le conseil d'administration est composé de 24 membres, dont 12 sont élus par les artisans et commerçants de la région, 6 sont nommés par le préfet de la Meurthe-et-Moselle et 6 sont désignés par les chambres consulaires du département. Le bureau exécutif est composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire général. L'assemblée générale est composée de tous les membres du conseil d'administration.

La Chambre des métiers de Nancy a pour mission principale de défendre les intérêts des artisans et commerçants nancéiens. Elle s'engage également à promouvoir l'artisanat et le commerce, à favoriser l'emploi et la formation professionnelle, et à développer l'entrepreneuriat en milieu rural.